

Réf: Dossier N° 428630

Avis de constitution

« SIRA SMART SOLUTION RC »

**ABIDJAN COCODY LES DEUX PLATEAUX DANS L'IMMEUBLE
ABRITANT L'AGENCE MOOV, EN FACE DE L'ENA, 1ER ETAGE**

**Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du
10/07/2025 reçus par Me MAITRE COULIBALY YOH KHADIDIA NOURA
, NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 11/07/2025, il a été constitué une
SOCIETE « SIRA SMART SOLUTION RC »**

**La mise en place de solutions d'intelligence artificielle (IA) : incluant
le développement, la mise en œuvre l'intégration de solutions basées
sur l'IA dans divers secteurs d'activités ;
L'analyse de données incluant la collecte, le traitement et
l'interprétation des données pour la prise de décision stratégique et
l'optimisation des performances des entreprises ;
Les solutions cloud incluant la conception, le déploiement et la
gestion d'infrastructures cloud, les services de migration vers le
cloud, la sécurité et l'optimisation des ressources ;
Le développement et l'intégration de solutions digitales, telles que les
applications web et mobile, des plateformes de gestion d'entreprise,
des systèmes d'automatisation et des outils de collaboration ;
Le conseil en transformation digitale, accompagnement entreprises
dans la définition et la mise en œuvre de stratégies de transformation
digitale, l'optimisation de leur processus et l'adoption de solutions
technologiques ;
La formation et l'accompagnement sur les nouvelles technologies et
la transformation digitale visant à renforcer les compétences des
équipes et à favoriser l'adoption de solutions technologiques ;
Les services de cybersécurité incluant l'évaluation risque, la mise en
place de stratégies de protection des données et des infrastructures,
la surveillance des menaces, la gestion des incidents de sécurité
ainsi que la sensibilisation et la formation en cybersécurité ;
La vente, la distribution et la maintenance de matériels et logiciels
liés aux services proposés, selon les activités précises de l'entreprise
et les exigences légales du pays d'enregistrement ;**

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL

**nantissement de tout ou partie des biens sociaux ;
La prise de participation de la Société dans toutes Entreprises ou Sociétés ivoiriennes ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe ;
Et, plus généralement, la mise en œuvre ou la participation à toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.**

ABIDJAN COCODY LES DEUX PLATEAUX DANS L'IMMEUBLE ABRITANT L'AGENCE MOOV, EN FACE DE L'ENA, 1ER ETAGE

Mme SENE SALI EPOUSE OUATTARA (PRÉSIDENT)

null

n°CI-ABJ-03-2025-B17-00089 du 23/07/2025 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°44959/GTCA/RC/2025 du 23/07/2025

